



Photo : © M. Giraud

>> Zoom

Léo Pesteil : des poussins à l'élite



« Le rugby ? Tout petit, je suis tombé dedans ! » A 23 ans, Léo Pesteil, 1,83 m pour 89 kg, est revenu cette saison évoluer dans son club

formateur : le CSBJ rugby. Polyvalent — il peut aussi bien jouer demi de mêlée, demi d'ouverture que 3/4 centre —, il a fait toutes ses classes dans l'école du rugby du grand club du Nord-Isère, des poussins aux espoirs, avant de signer à 21 ans son premier contrat professionnel avec Bayonne. La passion du rugby ? « C'est par atavisme familial, répond-il. Mon père est un ancien joueur de Béziers et de Bourgoin-Jallieu. Alors, lorsque vous avez 10 ans, il est difficile d'échapper à ce milieu qui vous attire irrésistiblement. »

> Où pratiquer ?
Comité départemental de rugby, 04 76 48 60 42.

Le rugby : l'école de la vie ?

Sport collectif qui véhicule des valeurs de courage, de camaraderie et de respect, le rugby est très populaire en Isère. Chaque mercredi, plus de 3 000 jeunes fréquentent ainsi les stades à la recherche d'équilibre et d'émotions. Les plus jeunes ont cinq ans.

Annus horribilis ! Avec un Quinze berjallien qui échoue à quelques encablures d'un titre national et un FCG relégué en division fédérale, la saison rugbystique 2004/2005 aura laissé quelque amertume dans le cœur des joueurs et des supporters isérois. Pour Pierriek et Antoine, 6 et 7 ans, l'affaire est loin d'être si dramatique. Pour l'heure, ce qui les préoccupe, c'est d'essayer de retourner deux autres camarades en position de tortue. Depuis la rentrée, ils passent leurs mercredis après-midi dans une école de rugby où ils sui-

vent un apprentissage basé sur des jeux de lutte et d'adresse. « A cet âge, nous insistons sur la sécurité et le plaisir, explique Frédéric Pourcel, conseiller technique territorial au Comité des Alpes de rugby. Ensuite, nous essayons de leur enlever l'appréhension de l'autre, qu'ils prennent également du plaisir à se rouler dans l'herbe et à lutter avec leurs partenaires de jeu tout en s'imprégnant des valeurs du rugby, camaraderie, solidarité, fair-play, respect des règles... » Une fois cet apprentissage engagé, le jeune joueur peut passer à la deuxième étape de sa formation,

appelée ressource perceptive et décisionnelle. En gros, comment se perçoit-il dans un dispositif sur le terrain avec ses camarades et ses adversaires. Face à une défense groupée, par exemple, quel jeu pratiquer ? La pénétration, le jeu déployé ou le jeu au pied ? A ce stade, les mêlées et les touches ne sont pas jouées et les placages destructeurs sont prohibés. Pas de matchs non plus, juste des tournois amicaux pour juger le potentiel de l'équipe en combat collectif, et l'intelligence tactique. Enfin, la dernière étape concerne l'apprentissage de la ressource technique et physique où le jeune va, en fonction de ses qualités individuelles, commencer à évoluer à un poste défini. Tout se travaille en même temps bien entendu, mais chaque étape d'apprentissage va avoir sa dominante. Ce n'est qu'à 15 ans que le jeune rugbyman pourra enfin basculer dans la compétition et intégrer un championnat amateur. « La Fédération est très attentive à cet apprentissage et distingue deux cycles de formation : le rugby éducatif, pratiqué de 5 à 14 ans et le rugby compétitif, exercé au-delà », explique Michel Rozand, le président du comité de l'Isère qui fédère

60 clubs et 8 000 licenciés, dont 3 000 de moins de 15 ans. Une formation qui est d'ailleurs en train de se renforcer, avec un processus de labellisation des écoles de rugby imposant un tronc commun d'actions éducatives. Quant à la pratique, elle ne nécessite pour débiter qu'un certificat médical. Plus tard, des examens pourront être exigés pour les piliers, par exemple, qui devront fournir une radiographie de leur colonne vertébrale. Apprentissage citoyen, affectif, perceptif, technique et physique sont les ingrédients dispensés dans une école de rugby aujourd'hui. L'école de la vie ? ■

Richard Juillet

>> Question à



Didier Rambaud, vice-président du Conseil général chargé du sport

■ Comment s'opère le soutien du Conseil général aux écoles de rugby ?

Le Conseil général subventionne le fonctionnement et les déplacements des écoles de rugby dès lors que l'équipe première du club concerné évolue

au moins en division fédérale 1 ou 2. C'est le cas cette année des clubs de Beaurepaire, Pont-de-Claix, Saint-Savin, Vinay, Vienne et Voiron. En cas de rétrogradation en fédérale 3, il bénéficie quand même la saison suivante d'une aide de 6 500 euros. En revanche, s'il ne peut remonter, la subvention pour son école de rugby devient caduque. Pour la saison 2004/2005, le Conseil général a dégagé 70 000 euros pour la formation des jeunes rugbymen en école de rugby.